



Envoyé en préfecture le 15/07/2015

Reçu en préfecture le 15/07/2015

Affiché le

SLOW

ID: 1938-242301264-20150701-2015_65-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2015/65
OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 34

Nombre de Conseillers présents et représentés : 41

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 23 juin 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 23 juin 2015

La séance est ouverte

Le 1^{er} juillet 2015 de l'année deux mille quinze à 18 h 30
à la Technopole du Site Montesquieu à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	E	M. BOS
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	M. MAYEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	Mme BURTIN DAUZAN	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	E	Mme EYL
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	E	Mme BOURROUSSE	Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	P		Jean-Paul MERCADIE	A	
Félicie DURAND	P		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	P	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	P		Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BENCTEUX est élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la réunion du 3 mars 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Vu, les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu, la délibération n° 2015/34 du 31 mars 2015 approuvant le budget primitif 2015,

Considérant l'avis favorable du bureau

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative suivante :

En section FONCTIONNEMENT :

- Prévoir l'admission en non-valeurs de factures impayées sur les crèches
- Amortir les frais d'études non suivis de travaux (OPAH)
- Prévoir les charges d'intégration de 2 agents pour le service ADS (Salaires, charges..)
- Anticiper le remboursement 1/2 salaire et charge du service ADS auprès de Léognan
- Attribuer une subvention au Resto du cœur
- Prévoir le remboursement d'une recette TP Villenave d'Ornon sans doute reçue à tort
- Anticiper l'écriture de réimputation du dégrèvement de la TH pour les logements vacants, à charge des EPCI
- Prévoir la Pénalité et son éventuelle remise gracieuse concernant le jugement CRC Revieriego/Bentz
- Constaté les 29 rôles supplémentaires CFE concernant 2012 2013 2014
- Solder la section fonctionnement par une écriture d'équilibre en dépenses imprévues

En section INVESTISSEMENT :

- Réincorporer les frais d'études aux immobilisations afin de les amortir ultérieurement
- Prévoir la contrepartie en investissement de l'amortissement des frais d'études non suivis de travaux (OPAH)
- Prévoir un complément en investissement du service ADS
- Réimputer du FCTVA passé à tort en 1068
- Anticiper les crédits des mouvements de cautions reçues et versées pour la location des scooters
- Équilibrer la section investissement par l'utilisation des dépenses imprévues

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) Décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT				DEPENSES		RECETTES	
				DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
chapitre	nature	axe					
65	6541	PETITE ENFANCE	Créances admises en non-valeur		1 140,00		
042	6811	adm générale	Dotation aux amortissements		2 224,56		
11	6184	ADS	Formation		2 000,00		
11	626100	ADS	Affranchissement		2 000,00		
11	625100	ADS	Frais déplacements		2 000,00		
12	64111	ADS	Traitement de base indiciaire		27 500,00		
12	64112	ADS	NBI-SFT		1 000,00		
12	64118	ADS	Régime indemnitaire		4 500,00		
12	6451	ADS	URSSAF		4 800,00		
12	6453	ADS	Retraite		8 900,00		
12	6458	ADS	ATIACL		110,00		
12	6332	ADS	FNAL		150,00		
12	6336	ADS	Centre gestion - CNFPT		600,00		
12	6338	ADS	Contribution solidarité autonomie		90,00		
12	6488	ADS	Chèques déjeuners		1 900,00		
12	6475	ADS	Médecine du travail		300,00		
12	6455	ADS	Assurance statutaire		2 100,00		
75	758	ADS	Produits gestion courante - T Rest				900,00
74	7477	ADS	Budg. Com et Fonds struc.				9 200,00
11	6574	solidarité	SubvAsso		25 000,00		
67	6718	adm générale	Charges except. Sur opé. Gestion		44 926,52		
77	7718	adm générale	produits except. Sur opé. Gestion				44 926,52
73	73111	adm générale	Taxe foncière et Taxe habitation				10 555,00
14	7391172	adm générale	Dégrev. TH sur logements vacants		10 555,00		
67	6718	adm générale	Charges except. Sur opé. Gestion		6 000,00		
77	7718	adm générale	produits except. Sur opé. Gestion				6 000,00
73	73111	adm générale	Taxe foncière et Taxe habitation				35 468,00
22	22	adm générale	Dépenses imprévues	40 746,56			
TOTAL FONCTIONNEMENT				40 746,56	147 796,08	0,00	107 049,52
					107 049,52		107 049,52
						solde	0,00

SECTION
INVESTISSEMENT

opération nature

			DEPENSES		RECETTES	
			DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
041	2031	Immo. Inc. Frais Etudes				10 699,50
041	2138	Immo. Corp. Constructions		10 699,50		
040	28031	Amortissement des frais d'études				2 224,56
11152	2183	Mat bur et informatique		4 000,00		
11148	2051	Concession droits similaires (logiciels)		10 000,00		
10	1068	Solde d'exécution reporté			680 559,00	
10	10222	FCTVA				680 559,00
16	165	Dépôts et cautionnements versés				1 000,00
16	165	Dépôts et cautionnements reçus		1 000,00		
20	20	Dépenses imprévues	11 775,44			
TOTAL INVESTISSEMENT			11 775,44	25 699,50	680 559,00	694 483,06
				13 924,06		13 924,06
					solde	0,00

2°) **Autorise** Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 1^{er} juillet 2015
Le Président
Christian TAMARELLE

Document signé électroniquement

